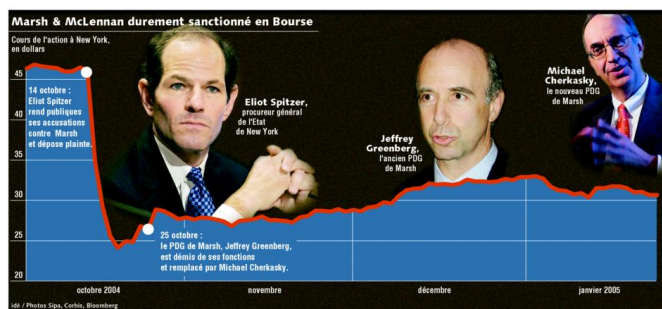


Le scandale qui a fait vaciller Marsh

GUILLAUME MAUJEAN - LES ECHOS | LE 28/01/2005



La scène se passe à Manhattan, le 27 octobre dernier. Un dîner de charité _ 750 dollars le couvert, smoking de rigueur _ organisé dans le très chic Waldorf Astoria Hotel réunit le gotha new-yorkais. Eliot Spitzer, le procureur général de l'Etat de New York, est invité à prendre la parole. « A vos applaudissements, je devrais pouvoir repérer les assureurs », assène-t-il à son auditoire. Dans la salle, les rires le disputent aux grincements de dents. L'humour de celui qu'on surnomme désormais le « justicier de Wall Street » n'amuse pas tout le monde. Et surtout pas les dirigeants de compagnies d'assurances.

Eliot Spitzer vient en effet de lancer une vigoureuse opération mains propres contre la profession. Il a déjà fait une première victime en la personne de Jeffrey Greenberg, le patron de Marsh & McLennan (MMC), qui a démissionné l'avant-veille. Le premier courtier d'assurances mondial est soupçonné d'avoir orchestré un système de fraude et d'entente sur les prix avec la complicité de plusieurs assureurs. Cette accusation sera pour lui le point de départ d'un calvaire juridique, médiatique et boursier, qui doit se solder dans les prochains jours par une amende record comprise, selon certaines indiscretions, entre 600 et 750 millions de dollars.

Fraude et corruption

Le scandale éclate le 14 octobre dernier. Ce jour-là, costume sombre et cravate colorée, drapeau des Etats-Unis à la boutonnière, à la manière de George W. Bush, Eliot Spitzer dévoile devant un parterre de journalistes les résultats de cinq mois d'investigations menées avec son équipe de vingt juristes. « *Fraude* », « *corruption* », « *manipulation de marché* », violation « *flagrante* » de son devoir de loyauté vis-à-vis de ses clients. La charge contre Marsh est féroce. Plusieurs assureurs, parmi lesquels AIG, le numéro un mondial, Hartford, ACE et Munich American Risk Partners sont également mis en cause. Le jour même, une plainte est déposée devant la Cour suprême de l'Etat de New York.

L'attorney général accuse Marsh d'avoir dupé ses clients, des grandes entreprises pour l'essentiel mais aussi des PME et des collectivités locales. Au lieu de leur obtenir un contrat aux meilleures conditions, il les orientait vers les compagnies d'assurances qui lui offraient les commissions les plus lucratives. Pis, le courtier exigeait des assureurs des propositions fictives afin de donner l'illusion d'une concurrence. Trois cadres d'AIG et d'ACE reconnaissent tout de suite les faits. Robert Stearns, un dirigeant de Marsh, suivra leur exemple un peu plus tard. Au total, six personnes ont aujourd'hui accepté de plaider coupable.

Traditionnellement, un intermédiaire reçoit plusieurs types de rémunération. De ses clients, sous forme